

Gain de PAM 91 : nouveau contrat pour Keolis dans les services de transport pour les personnes à mobilité réduite

- Le 31 mars 2022, le Département de l'Essonne a attribué à Keolis l'exploitation du service de transport des personnes à mobilité réduite PAM 91, pour une durée d'un an, à partir du 4 octobre 2022, avant le basculement du service dans le futur PAM régional courant 2023.
- Grâce à ce nouveau contrat, qui fait suite au gain de PAM 77 en 2021, Keolis renforce sa position de premier acteur du transport à destination des personnes à mobilité réduite en Île-de-France.

Une offre visant à préparer Keolis aux appels d'offres pour le futur PAM régional du réseau Île-de-France Mobilités

Cette attribution s'inscrit dans le cadre d'une délégation de compétence d'Île-de-France Mobilités, du règlement régional applicable aux services PAM et du cofinancement tripartite Département / Région Île-de-France / Île-de-France Mobilités.

Le service **PAM 91**, qui compte près de 1 000 inscrits, réalise 45 000 trajets annuels, principalement vers des services ou des établissements médico-sociaux, grâce à une cinquantaine de collaborateurs. Le service permet de desservir tout le territoire du Département de l'Essonne, ainsi que l'Île-de-France.

Avec plus de 1,5 million de kilomètres parcourus chaque année, le service PAM 91 opéré par Keolis répondra aux attentes du Département de l'Essonne pour proposer la meilleure offre de déplacement à ses voyageurs à mobilité réduite.

A l'instar de la reprise réussie du réseau **PAM 77** en juillet 2021, Keolis mettra en œuvre toute son expertise en matière de transition opérationnelle et sociale pour garantir une parfaite continuité du service, en veillant notamment à intégrer l'ensemble des salariés concernés. Keolis aura également pour objectif de tenir les engagements de qualité de service et de préparer l'avenir du réseau PAM 91.

En complément des services de transport délivrés, Keolis mènera une transition énergétique du parc, en déployant des véhicules à énergie alternative au diesel.

Keolis, acteur de référence du transport de personnes à mobilité réduite en Île-de-France

Créé en 2003 et exploité depuis 2004 par Keolis, **PAM 75** est le service de transport dédié aux Parisiens et Parisiennes à mobilité réduite. Ce service a assuré 250 000 courses en 2019, pour 8 000 clients inscrits. Depuis 2018, sa flotte est intégralement constituée de véhicules électriques ou hybrides gaz naturel.

Dans le Val-de-Marne et en Seine-et-Marne, Keolis opère, respectivement depuis mars 2017 et juillet 2021, les services **Filival – PAM 94** (3 000 clients inscrits et 58 000 courses par an) et **PAM 77** (1 800 clients inscrits et 118 000 courses par an).

En 2017, le Groupe Keolis a procédé à l'acquisition de la société **Les Coccinelles** et de sa filiale **Les Kangourous 2**, qui permettent de transporter chaque jour 500 personnes, essentiellement des enfants vers les établissements scolaires et les centres médicoéducatifs de Paris, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

Chiffres clés du service PAM 91

- Plus de 560 villes desservies
- 45 000 trajets annuels
- 1,5 million de kilomètres parcourus par an
- 50 collaborateurs

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 14 pays et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias

06 18 76 18 69

alexandre.poidevin@keolis.com

Laurent Gerbet

Directeur médias et e-réputation

06 32 79 38 35

laurent.gerbet@keolis.com

Ladislav Dor

Chargé des relations médias

07 78 35 19 77

ladislav.dor@keolis.com